



Conditions Générales de Vente

=> Les arrhes :

Les arrhes sont de 50 euros par personne quelle que soit le type de prestation.

Les arrhes ne sont pas remboursables sauf en cas de force majeure (voir « Annulation d'une réservation »).

En cas d'impossibilité de saut le jour de la réservation, les arrhes sont conservées et la réservation peut être reportée pendant un an à partir de la date d'origine. Au-delà de cette durée, les arrhes demeureront acquises à la société Air Libre Parachutisme.

=> Les bons cadeaux :

Les bons cadeaux ne sont pas remboursables, sauf en cas de force majeure (médicale ou déménagement).

Les bons cadeaux sont valables un an à partir de la date d'émission.

Un montant de 50 € par an sera demandé pour tout bon cadeau présenté au-delà de la date limite d'utilisation.

Les bons cadeaux doivent être présentés le jour du saut.

=> Les conditions de saut :

Le rendez-vous est donné pour tous à partir de 9h ou 14h et nous fonctionnons sur le principe de « premier arrivé, premier servi ».

La possibilité de sauter en parachute dépend principalement des conditions météorologiques, c'est pourquoi nous ne pouvons pas assurer les sauts à horaires fixes et **vous conseillons de prévoir la journée sur place.**

Pour toute personne candidate au saut il est impératif, pour des raisons d'assurance, de se munir d'un certificat médical (délivré par un médecin généraliste pour les sauts en tandem et par un médecin agréé FFP pour les autres types de sauts).

Toute personne candidate au saut doit peser au maximum 100 kg.

=> Report du saut

Le saut peut être reporté par le client de la société Air Libre Parachutisme, sauf cas de force majeure, au plus tard 48 heures avant le rendez-vous fixé. Dans le cas contraire, les arrhes seront acquises à la société Air Libre Parachutisme et devront être reversées par le client pour un autre rendez-vous.

Le saut peut-être reporté à tout moment par la société Air Libre Parachutisme.

Le saut peut-être reporté jusqu'à un an à partir de la date du premier rendez-vous, ou de la date d'émission s'il s'agit d'un bon cadeau.

=> Annulation d'une réservation

Une réservation ou un bon cadeau peuvent être annulés en cas de force majeure (raison médicale ou déménagement).

Dans ce cas une somme forfaitaire de 30 € correspondant aux frais de dossiers demeurera acquise à la société Air Libre Parachutisme.